

Boussac

Un dimanche de chasse hivernale

La période d'hiver va de pair également avec celle de la chasse et les rendez-vous du dimanche matin au Pont de Membre réunissent plusieurs chasseurs, qui se retrouvent dans ces matins souvent brumeux où les frimas sont également au rendez-vous.

Autour de la table du local, chacun fait la projection du déroulement de la matinée. On détermine le secteur, les postes sont attribués. Avec un tableau de chasse de 19 chevreuils prélevés sur 26, l'objectif est de débusquer un de ces cervidés sur un territoire qui longe le ruisseau de tire-cabre.

Le chef de battue et n'oublie surtout pas de renouveler les consignes de sécurité avant le départ. Les chiens vont endosser le rôle de traqueurs tout au long de ces pentes boisées et escarpées qui plongent vers le ruisseau. Cette opération de rabattage n'aura permis de lever qu'une chevrette qui doit bien évidemment être préservée, avec toutefois le bonheur d'avoir vu déta-



Les chasseurs en sortie dominicale.

ler un lièvre. À l'heure du bilan, point d'amertume, mais bien au contraire, le plaisir d'avoir passé un moment de quiétude en communion avec la nature.

En ce qui concerne le sanglier, il faut savoir que la société pratique la chasse en synergie avec celles de Manhac et du plateau de Moyrazès. Sachant qu'il n'y a pas de plan de chasse pour ce cochon sauvage, le prélèvement actuel est de 18 uni-

tés pour Boussac, 25 pour Manhac et 25 pour Moyrazès.

Ces chasses communes sont également pratiquées ponctuellement pour le chevreuil. Avec ses dix-huit sangliers abattus, il ne manque plus que 105 kg pour atteindre la tonne. Afin d'établir les plans de chasse, il sera procédé à une opération de comptage fin février – début mars. Si les populations de chevreuil et sanglier connaissent une courbe plutôt ascendante, il n'en est pas de même pour le lièvre dont la chasse

est interdite depuis maintenant quatre ans. On peut mettre en corrélation à cette situation la forte augmentation de renards. Trente-trois de ces goupils au poil roux furent abattus l'an passé, mais leur population semble toujours aller crescendo.

L'effectif des chasseurs se stabilise actuellement à une trentaine d'unités, avec la présence encourageante de jeunes ainsi que quelques cartes de solidarité.

De la daube en barquettes

L'habituel repas de la chasse est annulé. Toutefois, chacun aura la possibilité de passer commande au restaurant Costes de daube de sanglier (barquettes de 2 parts d'environ 10 €) ainsi que de la gigole de chevreuil entière pour rôtir, griller ou fondue au prix de 20 €. Cette commande devra se faire avant le 30 janvier en appelant le 06 37 45 49 81 ou le 05 65 69 00 05. La livraison se fera le samedi 13 février au Pont de Membre de 10 heures à 17 heures.